

# Mairie de Loreux –

## Compte-rendu du conseil municipal du 14 janvier 2019

L'an deux mil dix neuf, le 14 janvier à 18 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 janvier 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Jacqueline ECHARD, Maire.

**Présents** : Mesdames Jacqueline ECHARD, Jocelyne GERMAIN, Florence MAYER, et messieurs Joël HÉRISSET, Joël BRETON, Vincent DELATTRE, Tony CHARPENTIER, Pierre LECHKINE et Jean-Luc GILLET.

**Absent/Excusé** : Monsieur Joël TASD'HOMME.

**Procurations** : Monsieur Joël TASD'HOMME à Madame Florence MAYER.

Madame Florence MAYER a été élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

### **Approbation du compte rendu du 26 novembre 2018**

Après lecture du compte-rendu du 26 novembre 2018, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Aliénation du chemin de la Lucasière à la Richardière**

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'une délibération complémentaire est nécessaire concernant l'achat du chemin rural de Loreux à la Richardière par les propriétaires riverains car la délibération prise au dernier conseil n'incluait pas la portion comprise entre la Lucasière et la Richardière.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide** à l'unanimité d'accepter l'aliénation du chemin de Loreux à la Richardière.

### **Choix de l'architecte pour les travaux du presbytère**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le presbytère doit subir de gros travaux d'isolation, d'électricité, de peinture, de plomberie ainsi que le remplacement des fenêtres et du système de chauffage.

Madame le Maire rappelle qu'un courrier a été envoyé à quatre architectes. Trois d'entre eux ont répondu. Un architecte décline l'offre par manque de temps. Les deux autres architectes, ont répondu positivement :

- ✚ ARCH-I3D à Romorantin-Lanthenay avec un taux de 9,5% sur le montant hors taxes + tva (la réfection n'a pas été chiffrée)
- ✚ BOITTE Architecture à Romorantin-Lanthenay avec un taux à 10% sur un coût de travaux de 120 000€ hors taxes.

Après délibération, **le conseil municipal décide** de retenir le cabinet d'architecte suivant :

- ✚ BOITTE Architecture.

## **Subvention 2018**

Madame le Maire informe le conseil municipal que les demandes de subventions de la part des associations de Loreux n'ont pas encore été formulées, donc elle propose de reporter ce point. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

### **Demande d'aide financière – Thomas HERVIEUX**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande d'aide financière de Monsieur Thomas HERVIEUX, jeune administré de la commune de Loreux, actuellement en B.A.C Professionnel MELEC au Lycée Denis Papin de Romorantin-Lanthenay. Ce dernier, effectuera un projet scolaire au Sénégal courant 2019. Le lycée demande une participation financière à la famille de 200€. Monsieur Thomas HERVIEUX demande au conseil municipal de Loreux de lui accorder une aide financière. Mme ECHARD propose aux conseillers d'octroyer une participation de 100€.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide** d'octroyer une aide financière de 100 €.

### **Mise en œuvre du R.I.F.S.E.E.P. (I.F.S.E. et éventuellement C.I.A.)**

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Ludivine CAVARD, arrivée depuis le 26 novembre 2018 en remplacement de Stéphanie DAVID est contractuelle. Une délibération a été prise le 15 janvier 2018 pour l'attribution du RIFSEEP aux agents titulaires ou stagiaires mais pas pour les agents contractuels.

Madame Le Maire propose de prendre une délibération pour octroyer le RIFSEEP à Ludivine CAVARD.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide** d'octroyer le RIFSEEP à Ludivine CAVARD.

### **Convention d'étude foncière - SAFER**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le sujet avait été évoqué lors du précédent conseil du 26 novembre 2018 en questions diverses et que ce dernier avait accepté la signature de la convention par Madame Le Maire. La SAFER demande une délibération qui autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Après délibération, **le conseil municipal décide** d'accorder le droit de signature pour cette étude auprès de la SAFER du Centre.

### **Domage salle des animations**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il y a eu des dégradations lors de la location de la salle des animations du 6 et 7 octobre 2018 sur des stores.

Madame le Maire indique que dans le règlement de location – article 2, le locataire est informé des conditions de remboursement suite à des dégradations. Un devis a été demandé à notre prestataire, ce dernier s'élève à 158,83 €.

Madame le Maire propose au conseil de prendre une délibération, l'autorisant à demander le remboursement intégral pour les dommages causés.

Après délibération, **le conseil municipal décide** : d'autoriser Madame Le Maire à demander le remboursement de 158,83€ pour les dommages causés.

## Question diverses

### - Location salle des animations pour le 14 juillet 2019 :

Madame le Maire demande aux membres du conseil, si la mairie loue la salle des animations pour le 14 juillet prochain ou si un événement destiné aux enfants de la commune sera organisé. Le conseil constatant que peu d'enfants participent aux jeux organisés le 14 juillet décide de louer la salle des animations ce jour là.

### - Information sur l'enquête publique :

Madame le Maire informe que l'aliénation de chemins ruraux doit être précédée d'une enquête publique. En vue de l'aliénation du chemin de Loreux à la Richardière l'enquête publique se déroulera du 11 février au 25 février 2019. Le commissaire enquêteur est Monsieur Alain VAN KEYMELEN.

### - Informations diverses sur travaux en cours :

L'entreprise VASSEUR est venue pour effectuer les réparations des stores dans la salle des animations le 14 et 15 janvier.

La mairie est toujours dans l'attente de l'intervention de Monsieur DA COSTA pour les réparations de la clôture à la lagune et de la balançoire. La nouvelle balançoire est arrivée, suite au passage de l'expert le 4 janvier dernier.

La borne incendie est hors-service – croix de Longouin, doit être remplacée par la société VEOLIA en janvier.

### - Information sur le déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre devrait arriver au droit des maisons fin 2020. 185 prises seront installées. Le branchement à l'intérieur des maisons pourra être fait par n'importe quel opérateur et restera à la charge des propriétaires. La fibre optique suivra les réseaux déjà installés

- En souterrain si les réseaux sont enfouis,
- Sinon, en aérien en suivant les poteaux téléphoniques.

Il faut donc que les propriétaires prévoient d'élaguer largement les arbres qui pourraient gêner l'installation.

### - Bus numérique :

Le bus numérique (initiative de la MSA) sera sur le parking de la salle des animations le 13 mars 2019.

Fin de séance : 19h20.